

(PRO) Assemblage d'images

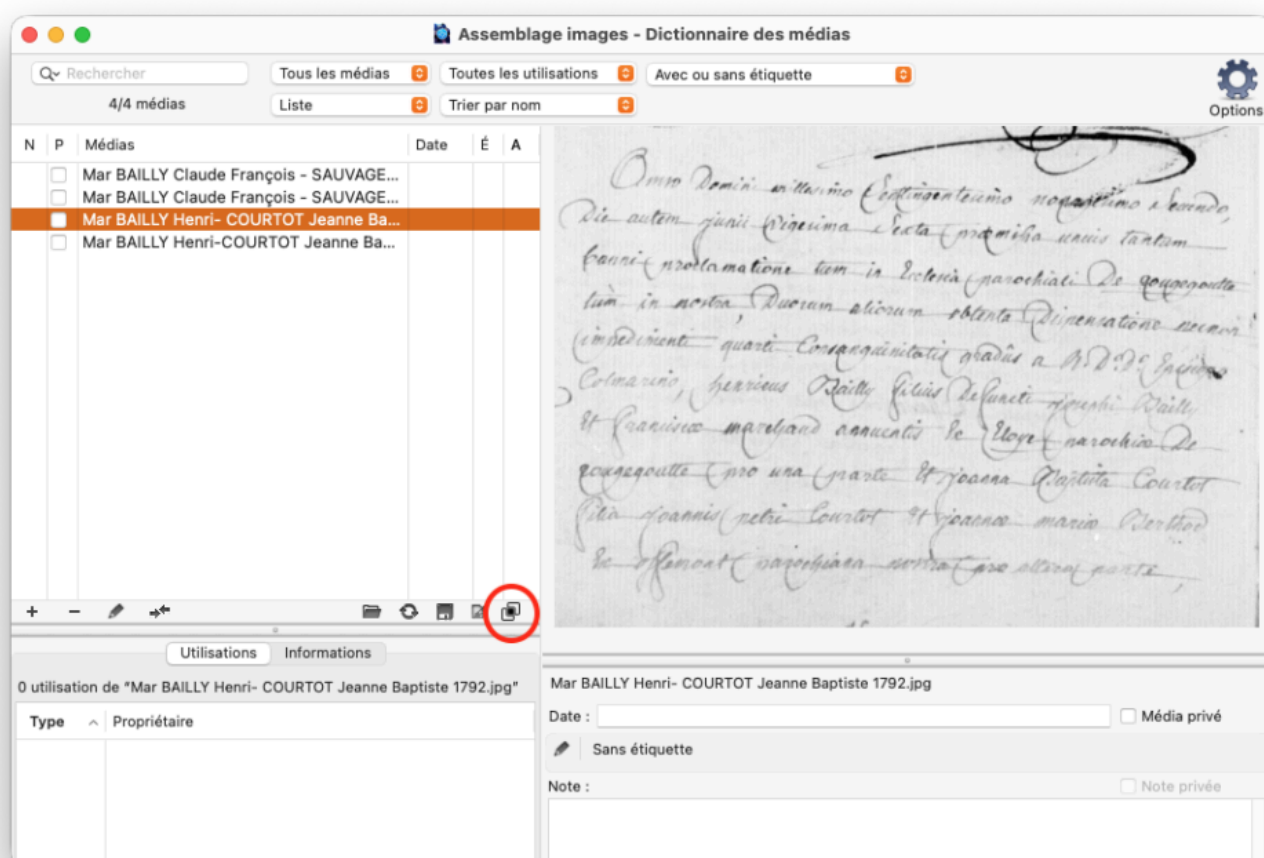
Les actes d'état-civil ou paroissiaux sont souvent sur deux pages et leur capture génère donc deux images dans votre généalogie .

Heredis vous offre une solution simple et rapide pour les assembler en une seule image.

Note : cette fonction permet d'assembler uniquement des images, comme les jpg, png, etc. Mais pas les fichiers PDF, qui ne sont pas des images.

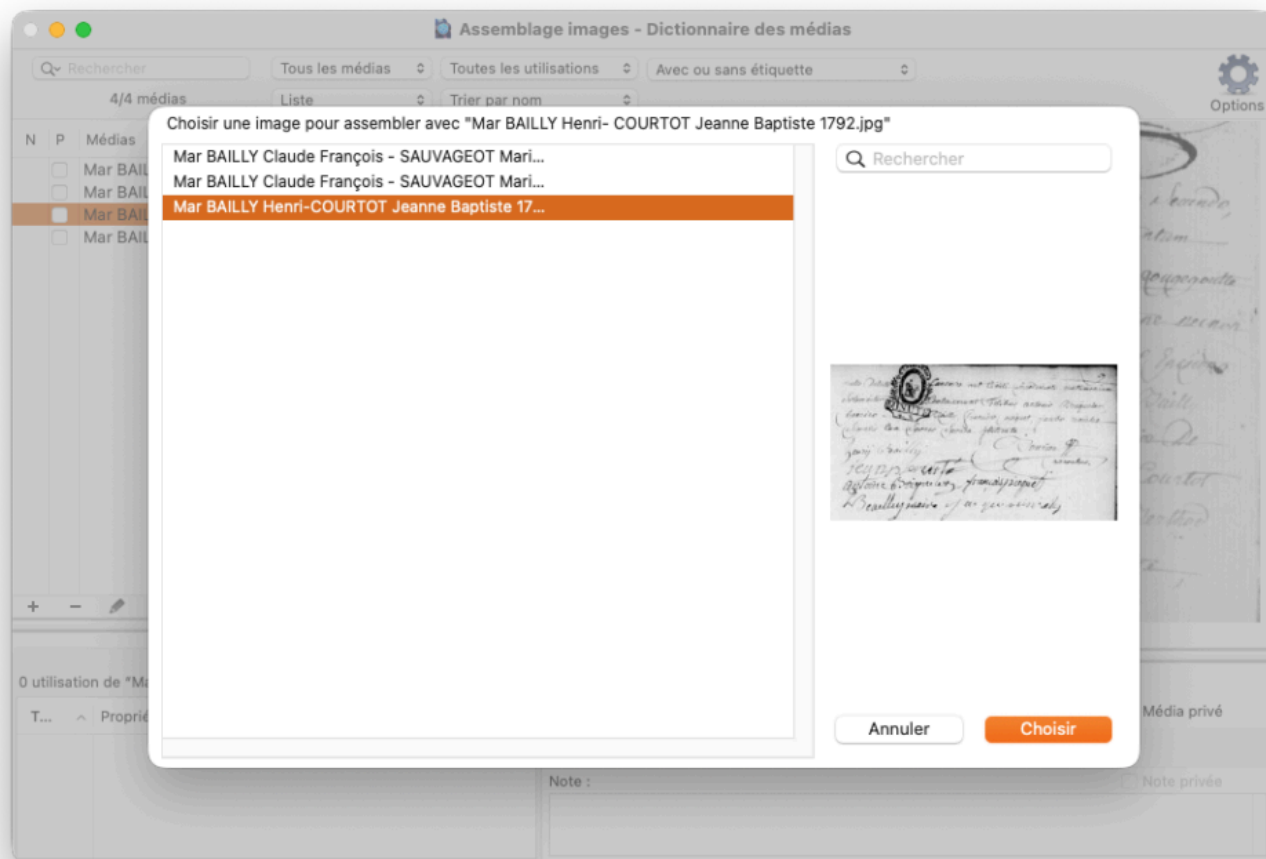
Dictionnaire des médias

Dans le Dictionnaire des médias, sélectionnez la première image et cliquez sur le bouton **Assembler en une seule image**.

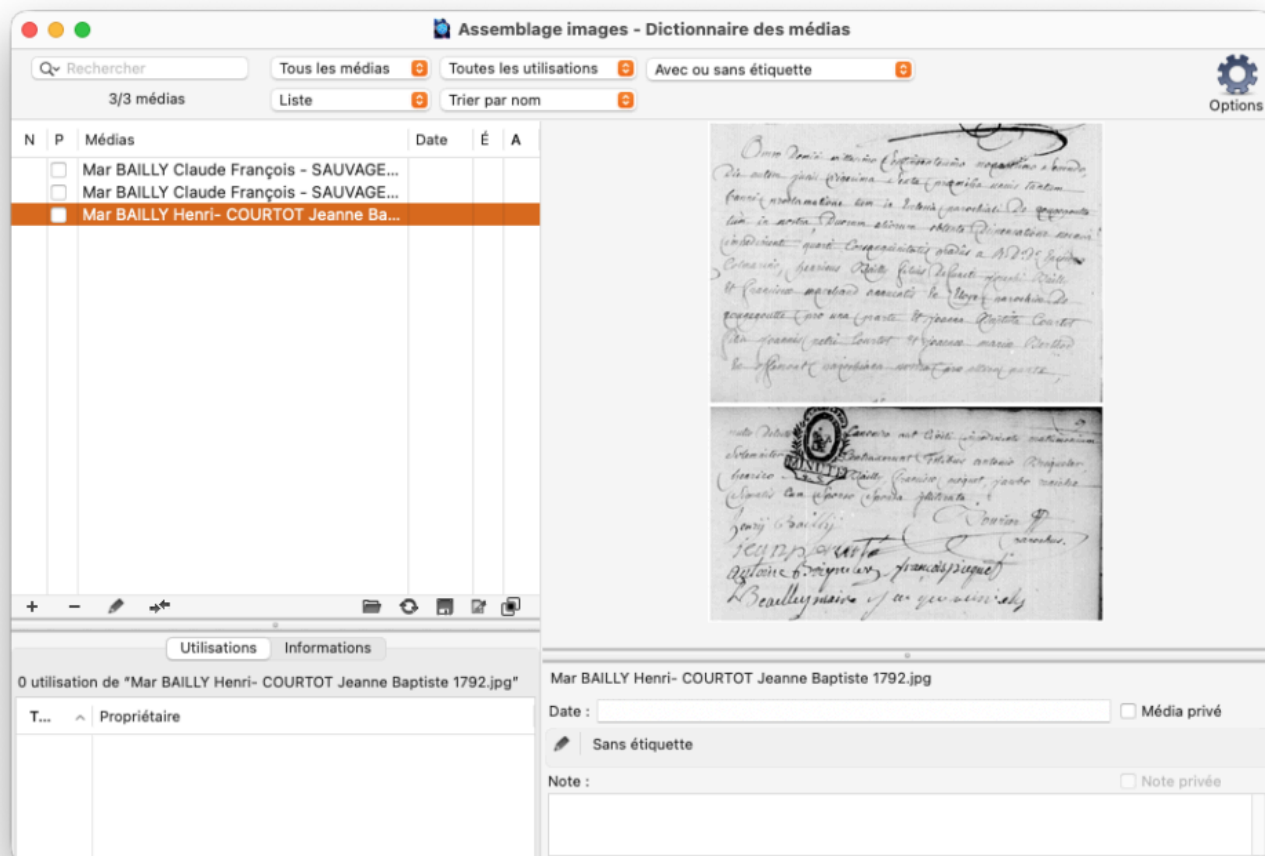


Dans la fenêtre qui apparaît, sélectionnez la deuxième image et cliquez sur **Choisir**.





Heredis vous demande de valider cette action. Acceptez et vos deux images sont instantanément réunies en une seule.

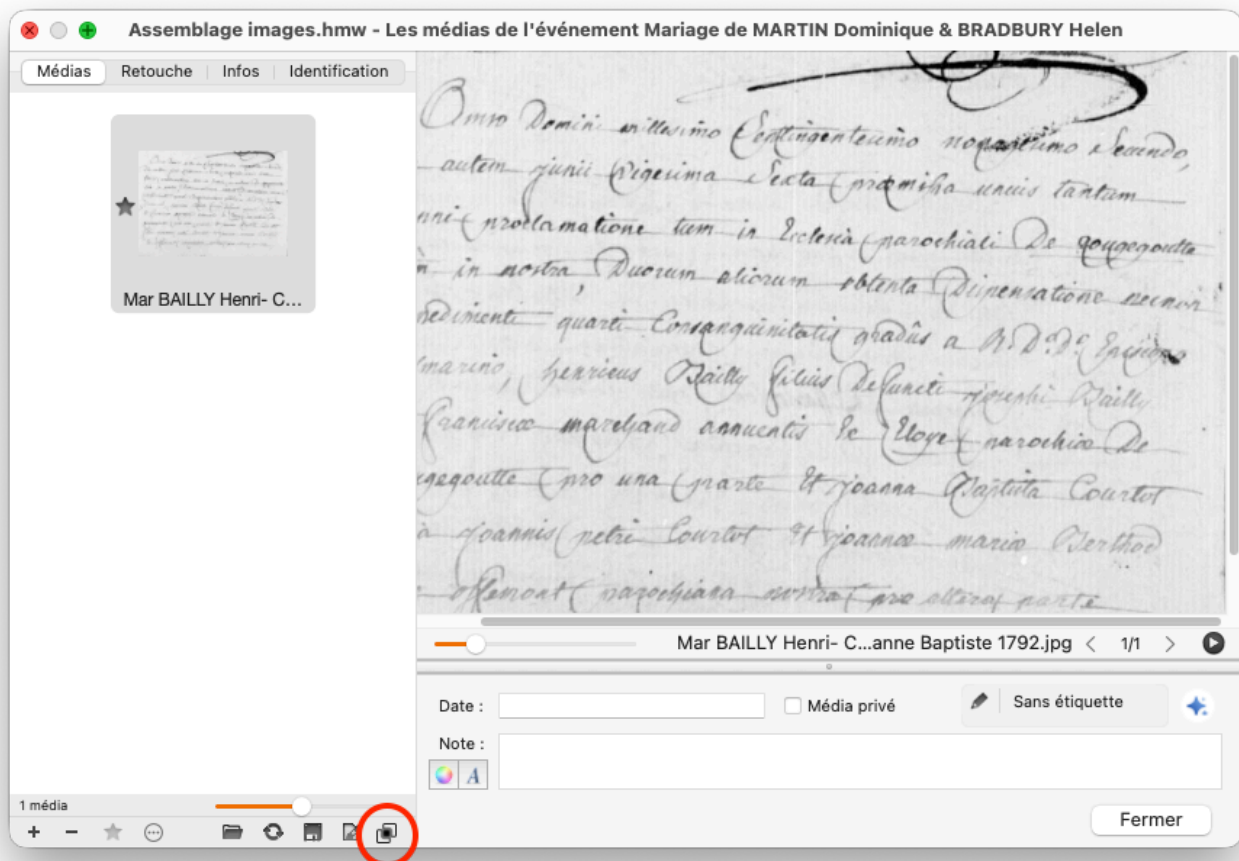


Cela ne vous a pris que quelques secondes.

Évidemment, vous pouvez répéter cette action si vous voulez assembler plus de deux images.

Outil Photo

Vous pouvez procéder de la même manière dans l'Outil Photo, à partir du média d'un événement par exemple.



Archives en ligne

Quand vous capturez plusieurs pages dans les Archives en ligne, vous pouvez directement les assembler.

Voici deux captures du même acte.





Cliquez sur le bouton **Assembler 2 captures** pour les réunir instantanément en une seule.



Vous pourrez ensuite traiter votre capture comme vous le faites habituellement dans les Archives en ligne.

